

COMMUNE DE TREMBLECOURT
Département de Meurthe-et-Moselle
Arrondissement de Toul
Canton Nord Tulois

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU SAMEDI 16 NOVEMBRE 2024**

Conseillers en exercice : 10
Conseillers présents ou représentés : 9
Conseillers votants : 8

L'an deux mil vingt-quatre, le seize novembre à dix heures, le conseil municipal de la commune de Tremblecourt, s'est réuni au lieu ordinaire des séances, dans la salle polyvalente, sous la présidence du Maire, Régis FAVRET.

Le Maire certifie que la convocation du conseil a été envoyée le 05/11/2024.

Présents : Régis FAVRET, Sauveur CARPI, Cécile PICHARD, Alexandre BOHL, Hélène BOHL, Lionel DELAY, Jennifer COLARDELLE, Danièle JANNEL

Absents : a donné procuration à Régis FAVRET, Frédéric PATARD, Guillaume NOUET a donné procuration à Régis FAVRET

Mme Cécile PICHARD a été désignée comme secrétaire de séance

Objet de la délibération n° 28/24 :
DESTINATION DES COUPES DE BOIS

Après avoir entendu l'exposé du maire, et avoir délibéré, le conseil fixe comme suit la destination des coupes de l'exercice 2025 :

- approuve l'Etat d'assiette des coupes de l'année 2025 ci-annexé,
- demande à l'Office National des Forêts de bien vouloir présenter les coupes inscrites à l'état d'assiette présentées ci-après,
- Pour les coupes inscrites en unités de gestion n° 5 et n° 6, fixe la destination des coupes de l'exercice 2025 :
 - Pour les futaies de la coupe façonnée toutes essences à partir d' 1,30 m de hauteur et de 35 cm de diamètre : autorise la vente par l'Office National des Forêts des grumes aux ventes groupées, à toute vente amiable, y compris dans le cadre des contrats d'approvisionnement, faisant l'objet d'un avis conforme du maire.
 - Pour les autres produits : partage sur pied entre les affouagistes.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Cécile PICHARD,



Secrétaire

Régis FAVRET,



Maire

